



Procès-verbal du Conseil du Département GEP

Séance du vendredi 05 juin 2015 à 10 heures 30

Etaient présents :

HAMMOURI Hassan, Président, CAVASSILA Sophie (départ à 12h30), CHOROT Thierry (invité), DIALLO Mamadou saidou, DUFOUR Pascal (départ à 11h30), FIATY Koffi, OTHMAN Sami, QUIQUEREZ Laurent, SIAUVE Nicolas, YAHOUI Hamed,

Etaient absents :

BEUF Olivier (excusé), De MARCHI Fabien, PITTET Patrick (invité excusé), RAZIK Hubert (excusé),

Avaient donné procuration :

BENACEUR Michael à YAHOUI Hamed, DUFOUR Pascal à OTHMAN Sami (à 11h30), FERRIGNO Rosaria à QUIQUEREZ Laurent, GADRAS Jan à OTHMAN Sami, GARRIGUES Olivier à HAMMOURI Hassan, MARTIN Olivier à YAHOUI Hamed, MOUTON Claire à QUIQUEREZ Laurent, ZITOUNI Younes à HAMMOURI Hassan,

Assistait également :

EPRON Karine, LAURENT Pierre.

Le quorum étant atteint, Hassan HAMMOURI ouvre la séance à 10 h 35.

1°) Validation de l'ensemble des maquettes du département pour transmission à la FST :

Mention GP :

Nicolas SIAUVE remercie la porteuse du parcours pour le travail accompli. Les demandes de modifications ont été prises en compte. Les 2 parcours ont été fusionnés. L'effectif au semestre 1 passe de 40 à 60.

Pour le parcours Génie des Procédés et Efficacité Energétique Industrielle (GPEN), le directeur souligne qu'il faut que la convention d'enseignement internationale soit fournie pour légitimer le parcours partiellement en anglais et l'obligation de 12 crédits spécifiques de socle commun en M2. Il rappelle que le S2 affiché dans ce parcours est fictif car non suivi par les étudiants d'école ingénieur.

Le directeur propose donc la planification d'un conseil le mercredi 10 juin 2015 pour voter les mentions non votées ce jour.

Laurent QUIQUEREZ est surpris de la planification d'un prochain conseil. Sophie CAVASSILA pense qu'en conseil de département la méthode de travail ne doit pas être discutée. Cette méthode doit être décidée lors d'une réunion en amont (groupe de travail). Elle précise que ce conseil était planifié pour la validation de l'ensemble de la maquette.

Elle souligne que les délais demandés par le directeur doivent être respectés. Si ce n'est pas le cas, les porteurs doivent être sanctionnés. Elle propose de statuer.

Hamed YAHOUÏ ne partage pas la proposition de Sophie CAVASSILA et il souligne l'importance d'aider les porteurs. Il confirme avoir bien reçu les différentes demandes de modification du groupe de travail.

Le fichier coût global est présenté. A la demande de plusieurs conseillers, le coût global de la nouvelle accréditation est voté avant la validation des mentions. Dans le fichier coût, aucune précision n'apparaît concernant les heures réalisées par les industriels (ancienne version utilisée du fichier coût). Dans la fiche AOF, il est précisé que 30 % des heures du M2 sont faites par des vacataires professionnels. Le calcul a été fait à partir de cette information. Le volume d'heures présenté pour les interventions de vacataires industriels est donc minimum car il ne prend pas en compte les interventions en M1.

Hassan HAMMOURI soumet au vote le coût global de la nouvelle accréditation qui s'élève à 8958 heures. Cette proposition est approuvée à l'unanimité moins 1 abstention.

Hassan HAMMOURI soumet au vote le parcours GP et GPA. Ces parcours sont approuvés à l'unanimité.

Suite au vote du parcours GP, un conseiller étudiant a demandé le soutien du conseil afin de régler le problème de l'Ue stage obligatoire en M1 sachant que les étudiants ne parviennent pas à trouver de stage en entreprises.

Les conseillers demandent au porteur de la mention de se pencher sur l'Ue stage où les étudiants rencontrent des difficultés pour trouver un stage.

Licence Mention EEEA :

La suppression du L1 a été prise en compte. 1592 heures sont prises en charge par les enseignants du département et 278 heures par les vacataires.

Master mention ISC :

Les demandes de modifications ont été prises en compte (ajouter une colonne après la colonne O qui comportera le volume horaire des enseignants UCBL hors GEP tout en laissant bien dans la colonne N le volume global). Saint – Etienne souhaite un socle commun de 34 crédits en M1 et de 12 crédits en M2 (Ue portée par Saint-Etienne). Deux solutions peuvent être envisagées :

- Le directeur de la FST propose la création d'un parcours dans la mention EEEA,
- Le porteur du projet propose une mention « ingénierie des systèmes complexes »

Hamed YAHOUÏ intervient pour donner l'historique de cette nouvelle demande. Saint-Etienne a demandé (le 06 mai 2015) une modification (passage de 14 à 34 crédits). Hamed YAHOUÏ souligne la situation inconfortable.

Laurent QUIQUEREZ s'étonne que cette mention soit encore retravaillée la veille de ce conseil et il pense que des indices pouvaient pré-alerter le porteur. Il indique qu'un de ses collègues de Saint-Etienne n'était pas aussi optimiste. Il s'étonne de la dénomination « systèmes complexes » en référence à d'autres formations de Lyon/Saint-Etienne et nationales. Il souhaite connaître l'adéquation de cet intitulé et le contenu de cette mention.

En réponse à ces interrogations, Hamed YAHOUÏ souligne que Laurent QUIQUEREZ n'a pas alerté les conseillers de l'information qu'il détenait de Saint-Etienne. Concernant la pertinence de la mention « ingénierie des systèmes complexes », il invite Laurent QUIQUEREZ à consulter l'université de Lorraine qui affiche la mention sciences ingénierie des systèmes complexes. Hamed YAHOUÏ indique de pas s'être inspiré du parcours de l'université de Lorraine. Il précise que LYON 2 était prévu dans le parcours en génie industriel. Lyon 2 décline le fait d'être porteur. Il indique détenir un écrit précisant l'intention des enseignants chercheurs de Lyon 2 pour animer certaines Ue. Hamed YAHOUÏ souligne que si des interrogations persistent sur le contenu du parcours alors tous les contenus de parcours doivent être discutés en séance.

Sophie CAVASSILA précise la légitimité des membres de poser des questions sur le contenu du parcours. La question du respect de la lettre de cadrage est posée pour cette mention concernant les Ue disciplinaires (parallèle entre cette mention à 69 crédits et la mention EEA à 36 crédits) et il est répondu qu'il est possible d'avoir des

variantes dans les mentions avec des orientations différentes, aucune précision n'est donnée dans la lettre de cadrage indiquant un maximum de crédits à ne pas dépasser.

Hassan HAMMOURI précise avoir reçu un mail de Fabien DEMARCHI demandant s'il est possible d'endosser cette formation à la mention EEEA et propose de rester à une mention séparée. Laurent QUIQUEREZ s'étonne de cette proposition et pense qu'il faudrait au moins une discussion sur ce point. Il souligne la pertinence de conserver ce parcours dans la mention EEEA. Hamed YAHOUÏ propose de continuer la réflexion sur le projet mention « ingénierie des systèmes complexes » sachant que le porteur de projet mention EEEA est absent de la séance.

Hamed YAHOUÏ demande au directeur du département de contacter la direction du département informatique pour recueillir des informations sur la mise en place de leur M1 en alternance.

Hassan HAMMOURI soumet au vote la proposition suivante :

Intégrer la mention « ingénierie des systèmes complexes » au sein du département GEP

POUR : 10 CONTRE : 3 Abstention : 1

Master EEEA :

Le fichier coût n'est pas à jour. Les parcours EI₂ et ESE ne sont pas dissociés dans la fiche AOF. Laurent QUIQUEREZ répond en 3 points :

- flux des étudiants UCBL, très peu d'étudiant en simple inscription à l'UCBL car incité à s'inscrire à l'INSA. Tous les étudiants des autres établissements s'inscrivent en parallèle à l'UCBL. Le flux attendu dans le projet de reconduction de ce parcours est de 12 étudiants par double inscription flux CPE, ECL, et télécom St Etienne.
- Problème d'affichage : il indique que lors de la fusion des parcours demandée par le CEVU ce n'était pas plus lisible pour le S3. C'est pour cette raison que le CEVU a demandé un nouvel affichage en séparant ces 2 parcours. Nous n'avons fait que suivre les demandes du CEVU qui l'a validé sous cette forme.
- Coût marginal de ESE est quasiment nul pour l'établissement (10 ou 30 heures).

Hamed YAHOUÏ est surpris quant à la création d'un parcours pour un problème d'affichage pro recherche alors que cette distinction n'existe plus dans le master. Il indique ne pas pouvoir définir exactement le nombre d'heure effectuées par les enseignants dans le fichier transmis alors que tous les autres parcours ont donné clairement cette information.

Hassan HAMMOURI soumet au vote la proposition suivante :

Retravaillée la mention EEEA avec les responsables des parcours ESE et EI²

POUR : 11 CONTRE : 3 Abstention : 0

Licence EEEA :

Thierry CHOROT indique l'ajout d'un stage obligatoire de 3 crédits pour répondre à un besoin d'insertion professionnelle des étudiants.

Le coût global est de 1592 heures.

Hassan HAMMOURI soumet au vote la Licence EEEA qui est approuvée à l'unanimité.

Licence pro S2IP :

Nicolas SIAUVE indique la mutualisation de l'Ue connaissance générale. Coût global 451 heures.

Hassan HAMMOURI soumet au vote la Licence pro S2IP qui est approuvée à l'unanimité.

Licence pro All :

Sami OTHMAN précise l'ajout d'un projet tutoré. Cela porte le coût global à 925 heures.

Hassan HAMMOURI soumet au vote la Licence pro All qui est approuvée à l'unanimité.

L3 GP :

Pas de remarques particulières. Coût global de 648 heures.
Hassan HAMMOURI soumet au vote la Licence 3 GP qui est approuvée à l'unanimité.

La séance est levée à 12 h 55.

La Responsable administrative
Karine EPRON

Le Directeur du Département GEP
Hassan HAMMOURI